

Ensemble



EDITORIAL

COMBAT

Notre commune étant aujourd'hui « prise en otage » entre un abus de prérogatives intercommunales et un État impuissant à faire appliquer ses lois, il est de mon devoir de dénoncer une situation absurde et un comportement injustifié qui trouveraient leur place dans un vaudeville s'ils n'étaient aussi dramatiques pour ceux qui attendent depuis trop longtemps un logement décent.

Face au retard accumulé depuis de nombreuses années, la nouvelle Municipalité s'efforce, malgré des obstructions étrangement répétitives, de trouver depuis 2008 des réponses aux besoins de nos concitoyens en termes de logements économiquement accessibles pour apporter à tous des conditions d'habitat moderne et financièrement abordable.

Aujourd'hui, tout est en place depuis plusieurs mois pour délivrer le permis de construire de 41 appartements résidentiels mais nous nous trouvons face à une administration autiste et surtout face à un Président du Syndicat intercommunal d'assainissement par ailleurs Président de la Communauté de communes Sud Sainte Baume, qui par une décision arbitraire bloque l'ensemble du processus dans une totale indifférence technocratique.

Pourquoi chaque année les Beaussétanes et Beaussétans devraient-ils payer 147 000€ de pénalités au détriment du développement de nos infrastructures parce que l'État impose une loi sur la construction de logements sociaux mais n'est pas en mesure d'en assurer le respect ?

Pourquoi un seul homme n'ayant aucune légitimité municipale au Beausset, peut-il en toute mauvaise foi décider d'un avenir qui n'est pas le sien ? Y a-t-il d'autres intérêts en jeu ? Si oui, lesquels ?

Soyez assuré que tous les moyens seront mis en œuvre pour lutter contre cette injustice. Je suis bien décidé à me battre, pour Le Beausset, contre des comportements politiques d'un autre siècle.

**Jean-Claude Richard,
Maire du Beausset**





>Finances

La qualité s'inscrit dans la durée

L'État ayant retardé la notification des recettes et des dotations aux collectivités, la date limite du vote du budget primitif est reportée au 30 avril. Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le lundi 7 mars. Obligatoire, il s'est attaché à :

- mettre en évidence les marges de manœuvre et les différentes options possibles au regard d'une analyse financière rétrospective,
- définir la stratégie financière prospective pour l'année à venir.

Les données chiffrées et techniques

Dans un contexte difficile et d'incertitudes financières, cette année encore, selon les engagements pris par la Municipalité en 2008, le budget sera ambitieux tout en respectant les objectifs municipaux.

Malgré des recettes externes gelées ou en diminution, **les taux d'imposition ne seront pas augmentés.** L'année 2011 se concrétisera par une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement, résultat d'une gestion rigoureuse associée à des services de qualité. Il est à souligner que les dépenses nettes en euro constant liées au personnel diminueront et que le ratio (452€/habitant) passera sous le coût moyen national (477€/habitant).

Un endettement inférieur à 500€/habitant sera maintenu, soit 44% de moins que les autres communes françaises (882 €).

Concrètement en 2011 ?

- maintien au même niveau des subventions aux associations,
- continuité d'une politique sociale responsable envers les personnes en réelles difficultés,
- soutien conséquent à la Caisse des écoles
- requalification de la place Charles de Gaulle,
- création de jardins familiaux,
- travaux de voirie et de parking,
- développement des équipements dans les écoles,
- suivi des logements sociaux,
- aménagement du polysport et d'un skate park près du Collège,
- étude du projet de réfection de l'espace Mistral,
- ...

>Actualités

Retour d'Afghanistan



Les «lions» du commando Trépel

Comme annoncé dans le précédent numéro, la Municipalité du Beausset a, par un geste symbolique, tenu à apporter son soutien aux membres du commando de marine Trépel engagé en Afghanistan. À leur retour, outre les remerciements de leur commandant, le Capitaine de Corvette Yann Guillemaut, les jeunes militaires (âge moyen 22 ans), touchés par notre démarche, nous ont fait part de leurs sentiments sous la plume émouvante de leur porte-parole, le premier-maître GRANDI.

« Au nom de mon propre groupe CTLO (Contre-Terrorisme et Libération d'Otages) et de tous mes « lions » qui le composent, je tiens à vous remercier de la reconnaissance que vous nous accordez. Sachez que nous continuerons à porter haut et fort les valeurs de la France au-delà de nos frontières et que ce sont des hommes comme vous, comme nos anciens et notamment ces fameux 177 du 6 juin 1944, qui nous donnent la force de continuer le combat. Notre « Strong »* n'est pas mort en vain. Le don du sacrifice ultime nous anime toujours face à l'oppression, au terrorisme et il n'y a pas de mort plus noble que celle qui a frappé notre frère d'armes. [...] Merci encore pour votre soutien. »

Un Beaussetan, le sergent-chef Sylvain De Rueda est engagé sur ce même théâtre d'opération. Nous pensons à lui.

* *Second Maître Jonathan Lefort, fusilier marin, mort pour la France au combat dans la nuit du 17 au 18 décembre 2010.*

Nos vignobles sont primés !

Nos vignes ne sont pas seulement belles à regarder, elles produisent aussi d'excellents vins ! Le concours général agricole, qui a lieu pendant le salon de l'agriculture à Paris, a récompensé les efforts acharnés de nos vignerons qui œuvrent pour nous offrir une production de qualité. Cette année, se sont notamment distingués le Domaine de Souviou et le Moulin de la Roque.



> Social

Logements sociaux : la réhabilitation des anciens immeubles est engagée...



... et le projet du quartier de la Fourmigue se poursuit.

Malgré les difficultés rencontrées pour la construction des logements sociaux près de la cave coopérative, les autres dossiers

avancent, notamment la réhabilitation des habitations dans le centre ancien du village qui se déroulera comme prévu au cours de l'année. Cinq d'entre elles, situées rue Cavaillon et rue Portalis sont déjà occupées par neuf locataires. Il est également prévu la réhabilitation de 13 autres appartements dans différentes rues du centre.

Par ailleurs, après le concours d'architecte achevé récemment, la procédure d'appel d'offres pour les 46 appartements du quartier La Fourmigue (rue Montaigne) est en cours de préparation par Var Habitat. Elle sera suivie d'une commission décisionnaire à partir du mois de juin. Le dispositif de mise en travaux pourra alors être engagé. Ces projets visent à développer la mixité sociale du territoire avec l'accès à des loyers raisonnables.

Toutefois, la construction des logements sociaux près de la cave coopérative reste suspendue à la décision du SIVU Assainissement, présidé par Monsieur Gabriel Tambon, par ailleurs Maire du Castellet et Président de la Communauté de communes Sud Sainte Baume, avec la surprenante passivité de Monsieur René Jourdan, maire de La Cadière d'Azur. Un dossier explicatif de la situation est téléchargeable sur le site (www.ville-lebeausset.fr) et sur le blog (www.latribunedubeausset.fr) (onglet rouge en bas à droite) .

> Sport et jeunesse

Action citoyenne au CRAPA

Dans le cadre de l'opération « Ados, Bougez-vous ! », la Municipalité et son service des sports et de la jeunesse, supervisé par Françoise Grunevald, Adjointe au Maire, ont une fois encore fait preuve d'imagination et d'enthousiasme pour l'organisation de la dernière édition : initiation au tir sportif, à la pêche en mer et au patinage sur glace, participation à des tournois sportifs, découverte du Pôle Animation et Culture Saint-Exupéry... Enfin, comme il est d'usage, les jeunes se sont impliqués dans une action citoyenne qui a consisté à repeindre les agrès en bois du CRAPA (Circuit Rupestre Aménagé de Plein Air) du rocher de l'Aigue. Pour ce faire, dans une logique de développement durable et de préservation du patrimoine, ils ont utilisé une peinture à base de farine et de terre colorante naturelle qu'ils ont eux-mêmes préparée.

> Travaux

Ecoles : nouveaux espaces sportifs

Dans les cours des groupes scolaires Malraux et Pagnol, deux espaces dédiés à la pratique sportive ont été créés : un espace multisports et un terrain de basketball, développant les possibilités d'activités physiques. Les écoles sont ainsi dotées d'équipements plus performants qui offrent aux enfants l'opportunité de découvrir de nouvelles activités et cela en toute sécurité.

Augmentation de l'offre de stationnement

Depuis début mars, ce sont environ 200 places de parking goudronnées, 3 espaces dédiés aux deux roues et 5 places pour personnes à mobilité réduite qui ont été réalisées boulevard du 8 mai, soit une augmentation de 40% de l'offre auparavant existante. Les différentes zones sont



désormais communicantes facilitant la circulation et assurant une meilleure sécurisation. Par ailleurs, ces travaux ont été l'occasion de réduire les nuisances visuelles, avec notamment l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques.

> Espace Libre Expression

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un encart « Libre Expression » est mis à la disposition de chaque groupe dans la revue municipale.

NDLR : Les articles ont été remis le 10/03/2011.

Groupe «Unis pour le Beausset»

Observations sur le futur PLU du Beausset. Notre zone économique se trouve réduite à 7,35 ha alors qu'elle était de 12 ha au POS de 1985 ! La requalification en zone urbaine d'une importante partie de sa surface risque de porter un coup dur à l'activité économique du village. Une zone 2AUe « envisagée » en compensation, n'apporte aucune garantie ni de création ni d'aménagements concertés. Cette décision pourrait bien mettre nos entreprises en difficulté et les conduire à quitter le Beausset. Elle est donc incompatible avec les grandes orientations du SCOT et du PADD qui soulignent le besoin « d'une attractivité économique à renforcer ». La diminution des terres agricoles fertiles a été massive depuis 1985, une des plus fortes sur le territoire du SCOT et le nombre d'agriculteurs a été réduit de plus de moitié. Ces terres perdues seraient compensées par des terres gagnées sur des terrains incultes dont on peut douter de la valeur agronomique. Nous n'avons aucune assurance de voir ces terrains réellement rendus à des activités agricoles, en particulier aucun engagement n'a été pris par la commune pour encourager l'installation d'agriculteurs ou promouvoir des produits locaux. Les zones sportives US sont en recul. La zone du stade de foot sera réduite d'un tiers de sa surface à la suite de la création d'un nouveau parking avec disparition d'un terrain de plein air ouvert à tous. Cette orientation n'est pas conforme à la demande du PADD qui souligne le besoin de développement des activités sportives et de plein air en fonction de la croissance démographique. L'objectif d'urbanisation maîtrisée à 1% risque fort d'être dépassé au regard des zones urbanisables. L'augmentation de la population pourrait en effet être le double de celle annoncée dans ce PLU dont le potentiel urbain est de 770 logements. Ce qui n'est pas en concordance avec l'orientation du SCOT qui souligne déjà une densité urbaine sur la commune supérieure à celle du Var.

M-C Oltra-Fenot, P Ferriani, V Chastel, Unis pour Le Beausset. (site : www.unispourlebeausset.fr)

Groupe «Agir Ensemble pour le Beausset»

Non reçu à la date d'envoi à l'impression (11/03/2011).

Indépendants

Gérard Faïs – Monique Baccelli

En 2011, le maire veut la paix...tel était le titre de Var-Matin du 8 janvier qui évoquait la cérémonie des vœux de la commune ! Ce qui est exceptionnel c'est que la guerre a toujours été intérieure à la majorité et que l'ensemble de l'opposition a fait preuve d'une grande maturité politique. Gouverner n'est pas simple, mais l'exemplarité doit animer la quiétude citoyenne. Trois ans : Moitié-moitié... La première mi-temps de la mandature a fait l'objet d'une gouvernance difficile et quasi-stérile. Nous sommes à mi-parcours de la mandature Richard et le bilan est pauvre quand on le compare au projet ambitieux décliné dans le programme de campagne. Au cours du dernier conseil municipal du 17 décembre, nous avons pris connaissance de la nouvelle version du PLU. Aucune bonne surprise ! Il ne s'est presque rien passé depuis plus trois ans. On nous avait promis un autre esprit novateur et dynamique, que nenni. Dans une période aussi compliquée l'imagination doit prendre le pouvoir ! On en est bien loin. Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du conseil municipal du 7 mars, des échanges intéressants ont pu animer la réunion. Nous serons le plus souvent présents dans des réunions internes organisées pour traiter les sujets forts qui concernent la commune. La requalification de la place de Gaulle, projet lourd, coûteux et central pour la commune doit s'intégrer dans une approche globale du centre-cœur de notre village. Avec 1 million d'euro d'investissement sur deux exercices, on ne peut travailler dans l'éphémère et le paraître. Nos acteurs économiques du centre ont besoin d'une revitalisation moderniste et cohérente. Pour aborder la deuxième mi-temps il nous faudra avoir une vision plus pérenne des structures de notre commune. La priorité de notre action doit porter sur l'investissement et sur la formation des hommes et des femmes qui devront gérer notre collectivité pour les années à venir. L'arrivée de Bandol dans notre communauté de communes va changer la donne, à nous d'en profiter. Soyons de bons gestionnaires et il faut faire appel à « l'intelligence locale » et ne pas céder à la sinistrose nationale. « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles deviennent difficiles » (Sénèque).

> Environnement / Cadre de vie

Des arbres au cœur de l'actualité

Ils sont plus ou moins gros, plus ou moins solides. Ce mois-ci, ils occupent la tête d'affiche. Nous voulons parler des arbres de toutes espèces qui tiennent une place particulière dans le cœur des Beaussétans.

Premier fait d'importance : la Municipalité condamne vigoureusement l'acte de vandalisme commis pendant le weekend du 26 et 27 février. Quatre arbres, trois jeunes lauriers et un tilleul, ont été saccagés à la scie par malveillance.

Seconde information : Des racines ont soulevé et déplacé de plusieurs centimètres deux caveaux vides dans la partie ancienne du cimetière. Pour y remédier et éviter d'autres ennuis de même type, les deux pins en cause devront être supprimés.

Enfin, pour clore cet article, la Municipalité annonçait dans le numéro de février/mars de son bulletin qu'elle allait être contrainte de couper deux platanes sur la place Charles de Gaulle dans le cadre de la lutte contre le chancre coloré. Cette décision a été confirmée par les services de l'État.

Mise en valeur de notre terroir

Un pressoir a été installé près de la fontaine centrale de la place Jean Jaurès courant 2010. Il est le don de Monsieur et Madame Fourni qui l'avaient depuis leur aménagement au Beausset en 1999. Construit vers la fin du 19^{ème} siècle par les Établissements Victor COQ d'Aix-en-Provence, le pressoir a un diamètre de 1,35 mètre pour une hauteur de 2 mètres, et pèse plusieurs quintaux. Pour l'anecdote, le nom de Victor COQ est gravé sur son axe principal avec la mention « Breveté S.G.D.G » (Sans Garantie du Gouvernement) : cette mention légale de l'époque permettait de dégager l'État d'une éventuelle responsabilité.



La Logik Box attend vos déchets !

Sur la demande du Conseil Municipal des Jeunes du Beausset, la commune a signé en janvier 2011 un partenariat avec la société Ecologik Buro pour la collecte de déchets. Vous pouvez dès à présent vous rendre au complexe sportif quartier de la Fourmigue, pour y déposer vos cartouches d'imprimantes, fax, laser et jet d'encre, piles et accumulateurs, téléphones portables, CD-ROM et DVD usagés. Des containers y sont mis à disposition dans le hall.



Nette baisse de la délinquance

Après une période d'augmentation de la délinquance de 2002 à 2008 dans notre village, depuis deux ans on constate une baisse de 20% de celle-ci. Cette baisse est due notamment aux efforts conjoints de la Police municipale et de la brigade de Gendarmerie. Une victime étant toujours une victime de trop, la Municipalité reste toutefois vigilante pour assurer la sûreté des habitants. La mise en fonction du nouveau dispositif de vidéoprotection et des patrouilles de nuit devraient participer à sécuriser notre commune.

À noter...

Concret, accessible à tous et explicatif malgré son caractère réglementairement administratif, le projet arrêté de PLU s'attache clairement à maîtriser l'urbanisation, à favoriser l'essor économique, à encourager le développement agricole, et à asseoir le nombre de structures liées aux activités sportives et de plein air. Il est disponible en Mairie et sera prochainement consultable au Point d'Information Communal. Vous pouvez aussi prendre connaissance en toute objectivité sur le site de la commune www.ville-lebeausset.fr et sur son blog www.latribunedubeausset.fr



> À l'affiche

Arts Contemporains et Géostratégie

Le Rotary Club, en partenariat avec la commune du Beausset, organise le salon « Art et Matière » du 22 au 25 avril 2011 à la salle Multivision, sous le parrainage de Monique Duret, Sculpteur d'Art. Cette manifestation est organisée au profit de l'Association Jeune Horizon Ouest Var « JHOV » du Beausset. La date limite d'inscription pour présenter vos œuvres (peinture, céramique, photographie, sculpture) au concours et/ou à la vente est fixée au 15 avril. La remise des prix aura lieu le lundi 25 avril à 18h00. Plus d'informations auprès de Georges Salles au 06 60 61 16 67.

Le Rotary Club propose aussi régulièrement des conférences d'actualité. Ainsi le Maire, en sa qualité de spécialiste des questions de géostratégie euro-méditerranéenne, sera invité à intervenir le 12 mai prochain sur le thème géopolitique de « La Méditerranée dans tous ses états ».

Journée du Patrimoine de Pays



Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

Pour la 3^{ème} année consécutive, à l'initiative de l'Adjointe au Tourisme, Marie-Christine Robin, Le Beausset participera à la Journée du Patrimoine de Pays, le dimanche 19 juin 2011. Cet événement a pour objectif d'intéresser le public à la sauvegarde et à la découverte du patrimoine bâti et paysager grâce à des visites guidées et des circuits thématiques de sensibilisation aux métiers et savoir-faire traditionnels. « Le patrimoine caché » sera le thème de cette nouvelle édition.

Nous renouvelons notre appel aux Beaussétans propriétaires dans le centre historique du village dont les demeures peuvent abriter un ou plusieurs trésors cachés (voûtes, sculptures, fresques, puits, caves à vin, ferronneries remarquables, lieux insolites comme les anciennes prisons par exemple, etc.) afin de les faire découvrir aux visiteurs pendant une matinée.

Plus d'informations auprès de la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10.

La Municipalité en action...

Après une période de léthargie heureusement derrière nous, dès 2008 la nouvelle municipalité a engagé sans accroissement fiscal, un chantier de réformes et de travaux peu commun en cette période économiquement difficile et socialement exigeante.

Malgré certains opposants (pas tous...) souvent absents et dorénavant plus à l'aise dans la critique stérile qu'ils ne le furent dans l'action constructive, une équipe solidaire et déterminée a entrepris de mener une politique de gestion rigoureuse et efficace qui tient compte des contraintes et des perspectives futures, tout en offrant de nouveaux services et équipements aux Beaussétans : diminution des dettes précédemment contractées sans stratégie, non augmentation des taux d'imposition, lutte contre l'insécurité, mise en conformité légale, lancement de projets de logements sociaux, réorganisation des services communaux avec un accroissement important de la productivité, création de nouvelles infrastructures, accroissement des moyens dédiés à une politique sociale responsable, ouverture du Pôle Saint-Exupéry, aménagement d'espaces verts, réfection d'une voirie laissée à l'abandon, augmentation de l'offre de stationnement portée à plus de 1000 places à moins de 300 mètres du centre, prochainement requalification de la place Charles de Gaulle, projet de rénovation de l'espace Mistral, ...

Une présentation détaillée de ces actions déjà au nombre de 57 engagées à mi-parcours sur les 60 prévues pour l'ensemble du mandat sera jointe au trimestriel Ensemble qui paraîtra cet été.

Ensemble

Magazine d'Informations Municipales de la Commune du Beausset

Tel : 04 94 98 55 75 - Fax: 04 94 98 55 85

Directeur de la Publication :

Jean-Claude Richard, Maire du Beausset

Parution trimestrielle

Conception graphique et réalisation :

Cabinet du Maire - Mairie du Beausset

Impression : Marim - Tel : 04 98 00 13 00